



Départ +

Dossier n° ■Herbeys ■Poizat ■Gières ■Eybens

REGLEMENT / CONTRAT

Bourse d'aide au départ autonome en France pour les jeunes de **18 à 25 ans**, habitant Gières, Eybens, Poizat ou Herbeys, présentant un projet de voyage avec un contenu social, culturel ou humanitaire pour un minimum de trois jours.

Montant maximum de l'aide : 250€, un appareil photo jetable par groupe, une documentation sur la sexualité et des préservatifs.

Dates limites de dépôt des dossiers – 2009 :

Se renseigner auprès du Point Information Jeunesse
41 allée du Gerbier 04 76 62 34 86 pij@ville-eybens.fr

Tout dossier non remis à la date communiquée par votre interlocuteur au PIJ ne pourra être examiné.

La commission de sélection, rassemblant des élus et les référents de chaque commune, examinera les demandes et attribuera les prestations.

NB : Votre présence à cette commission est obligatoire pour l'octroi de la bourse.

AVANT...

Avant d'être déposés, les dossiers devront être discutés avec les référents qui vérifieront qu'ils sont complets et que les demandes d'aide sont appropriées.

PENDANT...

Il sera demandé aux bénéficiaires d'envoyer à leur référent une carte postale du lieu de vacances et de rapporter un objet insolite pour « souvenir ».

Au cours de leur séjour, ils devront remplir un carnet de route (fourni avec ce dossier), dans lequel ils répertorieront leurs bons plans, les difficultés qu'ils ont rencontrées et leurs impressions de vacances.

APRES...

Il sera demandé aux participants de créer un visuel en utilisant les photos (dont une sera obligatoirement prise devant le panneau de la commune de destination) et en les commentant. Ce visuel devra impérativement être remis au référent avant le 15 Septembre, et fera l'objet d'une exposition intercommunale pour laquelle vous serez sollicité. Les participants devront produire un budget réalisé.

NB : Le SICE organise un concours de la photo la plus originale. Soyez créatifs !!

Délibération le jour de l'Exposition Départs Autonomes.

Le candidat

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/..../.....

Adresse :

.....

Tel fixe :/..../..../..../....

Portable :/..../..../..../....

Email :



Présentation du projet

Dates de réalisation : _____

Lieu(x) : _____

Vos motivations

Les activités envisagées

Montant total du budget : _____

Montant de la bourse Départ + demandée : _____

Ces champs doivent être obligatoirement remplis.

Ils donnent une vision résumée de votre projet et ne substituent en aucun cas « au dossier explicatif du projet » .



Suivi du dossier

Dates	Contacts	Points abordés	A revoir	Prochain R.D.V.

Particularités

Lycéen/Étudiant

De- mandeur d'emploi

Salarié CDD

Indemnisé

Sera présent à la commission du à heures

Avis qualitatif des techniciens

Observations

Autorisation de diffusion

En acceptant une bourse 1,2,3, départ, j'accepte la diffusion par les villes d'Eybens, Gières, Poisat et Herbeys des photos et textes que je leur remettrai au retour.
Ces documents pourront faire l'objet d'une diffusion en exposition ou sur Internet.

Fait à

Le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé ».

(Pour les mineurs : faire remplir par les parents)

Le contrat

Le demandeur atteste avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à en respecter les clauses.

Fait le/..../.....

À

Signature précédée de la mention « lu et approuvée ».

Rappel :

Présence obligatoire à la commission, à la remise des bourses ainsi qu'à l'Exposition Départs Autonomes.

Possibilité de demander une procuration pour retirer la bourse attribuée lors du passage devant la commission.

Budget prévisionnel individuel

DEPENSES	
Transport	
Logement	
Alimentation	
Sorties / Activités	
Divers	
TOTAL	

RECETTES	
Apport personnel	
Apport familial	
Destination Europe	
Autres :	
TOTAL	

Quelques conseils pour établir un budget...

- Les dépenses correspondent à vos frais durant le voyage.
- Les recettes correspondent aux sommes sur lesquels vous comptez pour effectuer votre voyage.
- L'apport personnel correspond à votre participation financière pour la réalisation de votre projet.
- L'apport familial correspond à la participation financière de votre famille pour la réalisation de votre projet. (Il est généralement préférable que ce dernier soit nettement inférieur à votre participation personnelle)
- **UN BUDGET DOIT TOUJOURS ÊTRE ÉQUILIBRÉ**, c'est à dire que le montant total de vos dépenses doit être égale à celui de vos recettes.

Documents à fournir

Pour les dossiers téléchargés, il est impératif de rencontrer un animateur référent d'Eybens, Gières, Poisat ou Herbeys avant la remise définitive du dossier.

- Un dossier explicatif de votre projet, contenant au moins :
 - Votre présentation
 - Les dates et lieu(x) du voyage
 - Les objectifs du départ
 - Vos motivations
 - Le déroulement prévu du séjour
 - Un budget prévisionnel équilibré
 - Les modalités de compte-rendu de l'expérience au retour
- 1 photocopie recto verso de la carte nationale d'identité
- 1 justificatif de domicile
- L'autorisation de diffusion
- le dossier administratif complet
- 1 attestation d'assurance rapatriement
- 1 certificat d'assurance « Responsabilité Civile »
- 1 « CEAM » : Carte Européenne d'Assurance Maladie (faire la demande auprès de votre caisse maladie 2 mois avant le départ)

NB: La CEAM n'est requise que pour les pays membres de l'UE et quelques autres (Irlande, Norvège, Lichtenstein, Suisse) . Si vous ne pouvez pas faire votre demande dans le délai imparti, nous vous demandons de retirer au moins deux semaines avant le départ un certificat provisoire de CEAM qui sera valable pour une durée de 3 mois.